

Conseil de Paris : Discours d'Anne Hidalgo sur la MIE dédiée à la politique périscolaire

Seul le prononcé fait foi.

« Mes chers collègues,

C'est avec une grande satisfaction que j'ouvre aujourd'hui le débat consacré au rapport remis par la Mission d'information et d'évaluation sur l'action périscolaire dans notre Ville.

Je remercie chaleureusement tous les élus qui ont participé à cette mission, ainsi que son Président, Jean-Baptiste Menguy, et sa rapporteure, Catherine Baratti-Elbaz. Le rapport répond à l'objectif qui lui a été assigné, en offrant un bilan précis, exhaustif et documenté de l'ensemble des activités périscolaires, tout en proposant des pistes d'évolution.

Je veux avant tout saluer avec force le travail de qualité, collégial et constructif qui a été mené. En effet, la mise en œuvre de la Loi de refondation de l'école et des nouveaux rythmes éducatifs avait, en 2013, suscité des débats intenses au sein de notre Assemblée, et laissé apparaître des positions apparemment irréconciliables. Le rapport produit par cette MIE prouve au contraire que la situation est désormais apaisée et porteuse de propositions consensuelles tournées vers l'avenir.

Je suis particulièrement heureuse que les logiques partisanes ne prennent pas le pas sur l'intérêt des petits Parisiens. Je remercie tous les groupes politiques pour avoir su avancer ensemble en mettant de côté tout dogmatisme.

En effet, le rapport, comme les 50 préconisations qu'il contient, ont été adoptées à l'unanimité. Je souligne aussi que la quasi-totalité des propositions des groupes de l'opposition ont été prises en compte. En outre, les groupes majoritaires ont présenté des propositions communes, ce qui montre la cohésion de la majorité dans le respect des différences et des nuances portées par chacun.

Le rapport dresse un bilan positif du fonctionnement des activités périscolaires à Paris, comme le confirment les familles, qui se déclarent satisfaites à 81%. Il marque aussi le caractère structurant qu'a eu l'aménagement des rythmes éducatifs sur l'ensemble du périscolaire. Le rapport traduit ainsi la reconnaissance de l'intérêt des ateliers pour le développement de l'enfant, et le constat partagé d'une offre périscolaire riche et diversifiée.

Il s'agit donc maintenant de réfléchir collectivement aux moyens d'améliorer encore cette offre, son fonctionnement et son contenu. Les préconisations formulées sont riches. Elles s'inscrivent dans la continuité de l'action que nous avons engagée. Je le dis avec force : je souhaite que soient mises en œuvre sans délai toutes les préconisations qui peuvent déjà l'être.

Ainsi, il nous faut généraliser l'offre d'activités pour les petites et très petites sections en maternelle ; mettre en place un conseil des enfants du périscolaire dans chaque école ; organiser des réunions à l'attention des parents ; poursuivre et renforcer les mesures que nous avons mises en place sur les contrôles et le suivi dans la durée des personnels ; prolonger la structuration de la filière animation avec la mise en place d'un Responsable éducatif par école ; favoriser les transitions, notamment entre la crèche et la maternelle et le CM2 et le collège.

Je souhaite également que les propositions qui s'inscrivent dans le moyen ou long terme soient rapidement étudiées. Certaines me paraissent particulièrement pertinentes, notamment l'amélioration de la cohérence des activités proposées sur les temps du soir et le renforcement de la formation des animateurs.

Enfin, ce rapport sera d'une aide précieuse pour un objectif essentiel, sur lequel nous avons déjà avancé et que nous devons poursuivre : le renforcement de la complémentarité entre temps scolaires et périscolaires, au sein d'une véritable cohérence éducative. C'est l'objet de notre prochain PEDT, en cours d'élaboration. Je suis persuadée en effet que l'épanouissement des enfants, en harmonie avec les autres et avec eux-mêmes, est une des conditions de leur réussite. À ce titre, le scolaire et le périscolaire doivent être pensés comme s'enrichissant l'un l'autre. Nous tiendrons donc notre engagement : faire évoluer au mieux le dispositif tout en tenant ferme sur ses principes fondateurs – la gratuité et l'égalité.

Chers collègues, face aux événements tragiques qui ont frappé Paris l'an dernier, le rôle de l'école est plus que jamais essentiel. À côté de sa mission première d'apprentissage des savoirs, elle a vocation à faire progresser concrètement notre idéal de vivre-ensemble.

Comme le montre ce rapport, notre municipalité porte avec détermination la volonté de faire de l'école le lieu de l'égalité, du bien-être et de la réussite de tous les petits Parisiens. De cet engagement dépend l'avenir de centaines de milliers d'enfants qui seront les citoyens, les bâtisseurs, les créateurs de demain.

Je fais confiance à Alexandra Cordebard et à toutes les équipes qui l'entourent pour poursuivre notre mission avec ténacité et pragmatisme, dans le cadre d'une concertation ouverte et vivante. Je vous remercie. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contacts presse : Barbara Atlan / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61